



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Peintre Applicateur de Revêtements

Epreuve EP1 (Ecrite)

Unité UP1

ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de l'épreuve 3H00

Coefficient : 4

Dossier ressources

Ce dossier comprend

- Fiche technique z satin et ondilak brillant: page 2/6
- Fiche technique revêtement de sol : page 3/6
- Fiche technique colle intissé : page 4/6
- Colle CEGE 100 plastique page 5/6
- Chef de rouleau papier peint intissé : page 6/6

Les candidats doivent rendre l'intégralité des documents à l'issue de la composition

SECTEUR BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2011	Epreuve EP1	Forme Ecrite	Durée 3H00	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE DOSSIER RESSOURCES	Coefficient feuille	4 1 sur 6
------------------	-----	------------------------------------	--------------	-------------	--------------	------------	---	------------------------	--------------

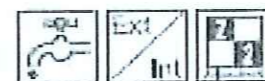


Z SATIN



Peinture alkyde thixotropique
Travaux soignés
Garnissant, opacité, tendu
Facilité d'emploi
Entretien aisé
Aspect satiné tendu

DESTINATION	Protection et décoration soignée des menuiseries bois et métal Travaux neufs et d'entretien Aspect satiné tendu
SUPPORTS	Bois et dérivés du bois en bon état Accessoires métalliques Les ouvrages peuvent être nus ou revêtus d'anciennes peintures adhérentes en bon état
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	<ul style="list-style-type: none"> * Excellent tendu, bel arrondi de film * Opacité et garnissant * Entretien aisé (lessivable) * Application aisée, faible odeur, absence de coulures
CARACTÉRISTIQUES d'IDENTIFICATION	<p>Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes</p> <p>Présentation Peinture gelifiée</p> <p>Brillance BS 60° : 16 - 19</p> <p>Extrait sec * en poids : 71 ± 2 % * en volume : 53 ± 2 %</p> <p>Densité 1,40 ± 0,05</p> <p>Point éclair > 38°C</p> <p>Taux de COV 300 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/b) : 400 g/l (2007) / 300 g/l (2010)</p> <p>Séchage Hors poussière : 4 heures (20°C, 65 % HR) Sec : 8 heures Entre couches : 24 heures Le séchage est retardé par temps froid et humide</p> <p>Rendement Classification NF T36-005 : Famille I classe 4a 12 à 14 m²/la couche, selon nature et état de surface du support</p>



ONDILAK PREMIUM BRILLANT



Laque brillante en phase aqueuse
Spéciale surfaces sollicitées
Dureté élevée, excellent tendu
Excellente adhérence sur anciens fonds peints
Application manuelle ou mécanisée
Qualité fongistatique
Entretien aisé, lessivable



DESTINATION	Laque brillante tendue hautes performances à base polyuréthane modifié en phase aqueuse pour tous travaux de protection / décoration des surfaces murales et menuiseries bois ou métal en travaux neufs et de rénovation. D'une résistance remarquable aux rayures et aux chocs, ONDILAK PREMIUM BRILLANT répond à tous les besoins, de l'habitat individuel aux chantiers les plus exigeants du type lieux de passage et locaux à forte fréquentation où l'entretien est fréquent : santé, environnement, hôtellerie, ERP, ... Produit NF Env conjuguant qualité technique et respect de l'environnement ONDILAK PREMIUM BRILLANT représente une véritable alternative aux finitions solvant traditionnelles notamment en programmes HCE, locaux occupés et plus généralement dans tous les secteurs d'activité sensibles aux produits solvant et/ou à exigences d'hygiène élevées. Réunissant des conditions d'application optimales et un temps de reprise confortable, ONDILAK PREMIUM BRILLANT garantit une parfaite qualité de résultat.
SUPPORTS	Fonds usés du bâtiment convenablement préparés Anciennes peintures adhérentes en bon état
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	<ul style="list-style-type: none"> * Excellentes qualités d'aspect : brillant profond, tendu, couvrant, arrondi de film * Tenue des couleurs, stabilité du brillant, résistance aux intempéries * Grande dureté, résistance aux chocs et rayures * Bonne tenue aux produits d'hygiène / désinfection usuels (santé, restauration, ...) * Facilité de nettoyage des salissures et taches alimentaires, lessivable * Produit sans odeur de solvant, idéal pour tous travaux en locaux occupés * Bonne tenue en milieu humide ou condensant * Qualité fongistatique * Additive antibouille (têtes de clous, agrafes) * Excellente résistance au blocking * Excellente adhérence sur anciens fonds peints * Application adaptée aux grandes surfaces (airless ou rouleau) * Facile d'emploi (tenue brosse, glisse, sans coulures, temps de reprise confortable) * Souplesse permanente et microporosité pour un usage sécurisé sur bois extérieur * Produit en phase aqueuse : confort et sécurité d'emploi, respect de l'environnement
CARACTÉRISTIQUES d'IDENTIFICATION	<p>Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes</p> <p>Présentation Peinture onctueuse</p> <p>Brillance BS 60° : > 90 %</p> <p>Extrait sec * En poids 57 ± 2 % * En volume 46 ± 2 %</p> <p>Densité 1,28 ± 0,02</p> <p>Point éclair Sans objet</p> <p>Taux de COV 100 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/b) : 150 g/l (2007) / 100 g/l (2010)</p> <p>Séchage (20°C, 65 % HR) Sec : 6 h. Redoublable : 24 h Le séchage est retardé par temps froid et humide</p> <p>Rendement Classification NF T36-005 : Famille 1 classe 6a/4a 12 à 14 m²/la couche, selon nature et état de surface du support</p> <p>Classification NF Env : Conforme aux exigences de la marque en blanc et teintes Label vert excell : Exempt de contaminants pouvant perturber la qualité de l'environnement viscoles (chlorophénols, chloroanisoles et dérivés) EN13900 : Résistance à l'abrasion humide : classe 1 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) Opacité 2 couches à 11 m²/la : classe 1 (rapport de contraste > 99,5)</p>

SECTEUR BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2011	Epreuve	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE	Coefficient	4
				EP1	Ecrite	3H00			

CERTIFICAT

REVETEMENTS DE SOL RESILIENTS

Décision d'admission n° 734/304-009.2_00/09 du 3 février 2009

La société **ZOLPAN SA**
17 Quai Joseph Gillet
FR - 69316 LYON CEDEX 04
304

Usine **304**

est autorisée à apposer la marque NF, associée à la marque UPEC en application des règles générales de la marque NF et du règlement NF 189. Cette décision atteste que le produit ci-dessous est certifié conformément à ces référentiels et à la norme applicable : NF EN 651 - Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse.

ALLIAGE 33



Par mandatement d'AFNOR Certification et pour le CSTB

(Signature)
La Direction Technique
Hervé BERRIER

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Caractéristiques nominales de fabrication (valeurs nominales / tolérance) :

Dimension des dalles (mm) : 500,0 x 500,0 (± 0,5)
Épaisseur totale (mm) : 4,00 (+ 0,18 - 0,15)
Épaisseur de la couche d'usure (mm) : ≥ 0,50
Épaisseur de la mousse (mm) : 1,85
Nature de la mousse : PVC Chimique
Masse surfacique totale (g/m²) : 3 780 (+ 13 % - 10 %)
Groupe d'abrasion : T

Classements d'usage UPEC, selon la nature du support et le mode de pose :

Nature du support	Pose dalles	Classement			
		U	P	E	C
Chape ciment ou béton	(a ou c)/d	3	3	2/3	2
Bois ou à base de bois	(a ou c)/d	3	3	1/3	2

a = joints vifs b = joints traités à froid
c = joints soudés à chaud d = c + étanchéité en rives

Efficacité acoustique au bruit de choc :

ΔLw = 17 dB

Ce certificat comporte 1 page
Correspondant : Samuel COPY
Tél. : 01 64 68 89 49
Fax : 01 64 68 84 76

Sauf retrait, suspension ou modification,
le droit d'usage de ce certificat est
valable jusqu'au 17 mars 2010.

La liste des certificats est tenue à jour
au CSTB et disponible sur le site internet
www.cstb.fr.



ACCREDITATION
N° 5-0110
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION
DE PRODUITS
INDUSTRIELS

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 60 05 70 37 | www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

SECTEUR BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2011	Epreuve	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE	Coefficient	4
				EP1	Ecrite	3H00		DOSSIER RESSOURCES	feuille

QUELYD INTISSE 2



Description

Colle amyliacée haute performance spécialement adaptée pour la pose des papiers peints à envers intissés.
Produit bénéficiant d'une FDE&S (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire).

Destinations

Colle amyliacée spécialement adaptée pour la pose des papiers peints à envers non-tissés tels que :

- Papiers peints à envers non-tissé.
- Papiers vinyles et VER à envers non-tissé, VLI.
- Textiles à envers non-tissé, non-tissés à peindre, etc.

Avantages

- Application facile au rouleau ou à la brosse directement sur le mur.
- Utilisable en machine.
- Pose rapide : plus d'attente de détrempe du papier.
- Permet d'enlever ultérieurement le papier sans laisser de résidus sur le mur.
- Excellente glisse et pouvoir piégeant élevé.
- Idéale pour la pose en cuisine ou salle de bain.
- Haut extrait sec: Sécurité de collage.
- Se conserve 1 semaine minimum une fois préparée.

Caractéristiques techniques

- Composition : Colle en paillette à base d'ether d'amidon.
- Aspect en solution : colle blanche, onctueuse, moyennement visqueuse.
- Temps de préparation de la colle : 20 - 25 minutes environ.
- Résistance finale du collage : 24 à 48 heures (*).
- Rendement par paquet : environ 40 m².

(*). Les critères de séchage et résistance finale du collage sont fonction de la température et de l'humidité ambiante, de l'hygrométrie et de la porosité des supports.

PREPARATION DE LA COLLE

Verser dans un seau propre :

- - 4,5 litres d'eau

Agiter rapidement en créant un tourbillon, puis verser le contenu du paquet sur les bords du seau en continuant à remuer. Maintenir une légère agitation pendant environ 30 secondes. Laisser reposer 20 - 25 mn. Brasser énergiquement, la colle est prête.

Consommation

Environ 1 étui pour 40 m²

Informations sécurité, précautions d'emploi

Lire attentivement la notice de pose et suivre scrupuleusement les conseils du fabricant de revêtement.

SECTEUR BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2011	Epreuve	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE DOSSIER RESSOURCES	Coefficient	4
				EP1	Ecrite	3H00		feuille	4 sur 6

CÉGÉ 100 PLASTIQUE

COLLAGE DES REVÊTEMENTS DE SOLS PLASTIQUES ET TEXTILES



TOUJOURS LES TECHNIQUES

- **Temps de gommage :**
10 à 20 min
- **Temps ouvert :**
30 à 40 min
- **Consommation :**
200 à 450 g/m²

Description

Colle à base de résines acryliques en dispersion aqueuse, sans solvant, prête à l'emploi - simple encollage.

Destination

SOL INTERIEUR en locaux P2 et P3

- Collage de revêtements de sol plastiques (en dalles et lés) :

- PVC homogène
- PVC hétérogène

- compact

- mousse (alvéolaire, haute densité)

- Dalle semi-flexible

- Collage de revêtements de sol textiles (en lés) :

- Moquette sur mousse (latex, PVC, SBR, PU)

• Moquette double dossier (action back)

- Moquette sur feutre, polyester

- Aligüilleté avec ou sans envers

MUR INTERIEUR

- Revêtements PVC spécial douche.

Avant de coller, lire attentivement le guide de mise en œuvre du fabricant de revêtements.

Caractéristiques

Couleur : ivoire

Densité : env. 1,3

pH : env. 7,5

Non inflammable à l'emploi

Supports de base

Les supports doivent être conformes aux règles de l'art professionnelles (NF P 62-202/DTU 53-1, NF P 62-203/DTU 53-2), CPT des ragréages, guides de rénovation en vigueur.

- dallage sur terre plein
- plancher béton
- chape ciment
- panneau dérivé du bois⁽¹⁾
- chape anhydrite⁽²⁾
- ancien carrelage
- ancien parquet à lames
- ancienne dalle semi-flexible
- ancienne chape asphalte
- sol chauffant

Mise en œuvre

Conditions de travail

Température ambiante de collage :

+10° C à + 30° C

Hygrométrie de l'air conseillée :

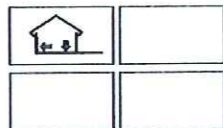
50 à 70 % HR

Tempérer, dans la mesure du possible, le matériau et la colle 24 à 48 h à l'avance sur le lieu de pose.

Les conditions hygrométriques du local ne doivent pas provoquer de risques de condensation.

Sur sols chauffants :

Sur support neuf, une première mise en chauffe est nécessaire et dans tous les cas, le chauffage doit être arrêté 48 h avant ragréage et remis en marche progressivement au moins 48 h après collage.



NOTE IMPORTANTE : Les informations contenues dans cette fiche technique n'ont pas pour ambition d'être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et des lois et réglementations en vigueur : toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit (par cette fiche technique ou tout autre moyen) sont corrects en fonction de nos meilleures connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter l'adhésion et l'application du produit. Par conséquent, nous acceptons en tant que notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à l'utilisation du produit. Tous les produits commerciaux et les conseils techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, contactez le et lisez le attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement mises à disposition à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche technique est la plus récente version existante avant toute utilisation du produit.

Les marques commerciales mentionnées dans cette fiche technique sont des marques déposées AkzoNobel ou dont AkzoNobel possède la licence.

CEGECOL snc - B.P. 109 / 34, Av. Léon Jouhaux - 92164 Antony Cédex
Tél 01.46.11.51.15 - Fax 01.46.66.49.22

DOCUMENTS TECHNIQUES ÉDITION 2010

CÉGÉ 100 PLASTIQUE

Conservation et stockage

1 an dans son emballage d'origine, non ouvert et stocké entre + 5° C et + 30° C CRAINT LE GEL

SECTEUR BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2011	Epreuve	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE	Coefficient	4
				EP1	Ecrite	3H00			

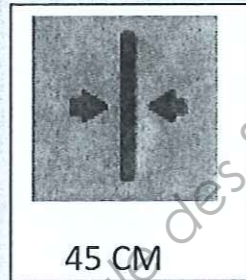
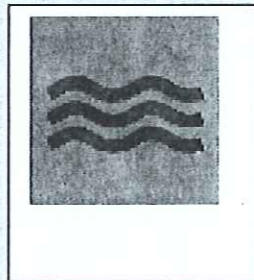
INALTERA

REFERENCE : 4002-23

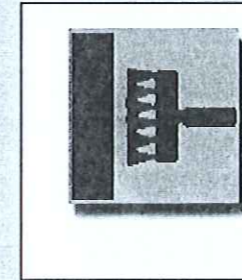
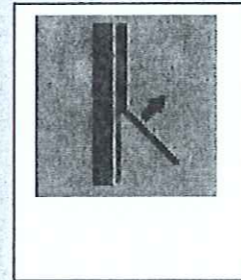
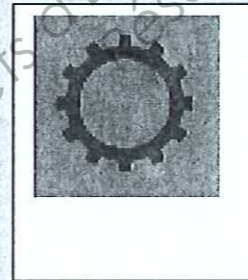
NOM : FLORAL

BAIN : 2002 .097 4B

INTISSE



45 CM



ROULEAU : 10.05X 0.53

SECTEUR BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2011	Epreuve	Forme	Durée	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE	Coefficient	4
				EP1	Ecrite	3H00			